

Un menuisier de village :

Gilles CHENU, sieur du Bourg, Plurien

(31/08/1736 – 16/09/1807)

Les activités industrielles, artisanales et maritimes sur le territoire des Côtes d'Armor du 18^e siècle à nos jours, thème de travail de l'atelier « Histoire et Patrimoine », peuvent, bien entendu, se décliner de nombreuses façons. Pour la dernière année de cette thématique, c'est un métier singulier qui sera abordé : celui d'un menuisier de village, ayant vécu à Plurien, à la jonction des 18^{ème} et 19^{ème} siècle.

La vie de cet artisan est impossible à retracer dans le détail, mais l'étude des registres paroissiaux, des registres d'état civil ensuite, le repérage de ses réalisations dans les lieux de culte du secteur, la référence au métier de menuisier à cette époque, grâce aux planches de l'encyclopédie Diderot – d'Alembert et aux articles décrivant le métier, la persistance de ses réalisations au 21^{ème} siècle, méritent qu'on s'y attarde quelque peu.

Après une introduction biographique puis un rappel des termes techniques de menuiserie, nous nous intéresserons à la chaire et au maître autel de l'église paroissiale de Plurien, tant dans leur conception que dans leur inscription dans l'édifice, nous verrons également le banc de communion de l'église d'Hénansal qui lui est attribué, enfin nous émettrons quelques hypothèses sur les « Christs de réparation » qui lui sont attribués.

Que ce travail puisse éclairer la rencontre de l'histoire nationale et de L'histoire locale, à travers les traces laissées par un artisan que Pierre AMIOT, dans son livre « Histoire de mon village, PLURIEN » n'hésite pas à qualifier d'artiste.

La commune de Plurien, dans les Côtes d'Armor, possède une église dont les premiers éléments remontent au XI^{ème} siècle. Au XVIII^{ème} siècle, un menuisier de Plurien est sollicité pour réaliser une chaire, un crucifix (qu'on retrouve sous l'appellation de Christ de réparation, dans l'ouvrage « Dictionnaire du patrimoine des communes des Côtes d'Armor », ouvrage collectif, éditions Le Flohic), les balustrades séparant le chœur de la nef et de la chapelle latérale.

Que pouvons-nous connaître d'un menuisier de village ?

Éléments de biographie :

Gilles Jacques CHENU est né le 31 août 1736¹. Son père était maître Julien CHENU, sa mère Jeanne DOBET. Ils résidaient à la Mettrie, dans le bourg de Plurien.

Gilles Jacques CHENU a épousé, le 26 novembre 1772, Françoise GUESNIER, née le 03 novembre 1739 à Lamballe, fille de François GUESNIER et d'Isabelle LANDIER, domiciliés en la paroisse Saint Germain de Rennes.

Gilles CHENU et Françoise GUESNIER ont donné naissance à 6 enfants entre 1773 et 1782.

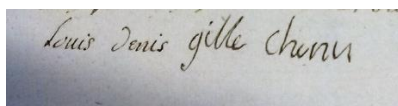
Françoise GUESNIER est décédée le 30 brumaire an 13, soit le 21 novembre 1804, à Plurien.

Gilles CHENU est décédé le 16 septembre 1807, à Plurien.

¹ acte de naissance disponible aux archives départementales des Côtes d'Armor, 5MI266

En étudiant les archives paroissiales de Plurien et de Hénansal, disponibles aux archives départementales, outre les mentions de baptême et de mariage, on peut noter :

- Gilles CHENU a exercé, avec Louis DENIS, les fonctions de trésorier de la paroisse du deuxième dimanche du mois de mai 1772 jusqu'au deuxième dimanche du même mois 1773. Les comptes qui ont été présentés sont signés de manière lisible, attestant ainsi que Gilles CHENU sait écrire. Les trésoriers de la paroisse étaient choisis parmi les hommes honorablement connus dans la paroisse et devaient présenter des gages de moralité et d'honnêteté.



- En 1782, Gilles CHENU est payé par le recteur de Hénansal (« [...] au même endroit, monsieur le recteur nous ayant fait entendre qu'il a retiré des archives une somme de cent soixante une livres tant pour payer le sieur Chénu de Plurien que pour d'autres dépenses [...] ». Ce qui correspond à la fabrication du banc de communion de l'église de Hénansal.
- Les comptes paroissiaux de 1788-1789 ne sont pas disponibles aux archives départementales. Selon l'ouvrage rédigé par Pierre AMIOT, la chaire de l'église de Plurien aurait été réalisée en 1788, mais il m'a été impossible de trouver une trace l'attestant.

Rappel d'un épisode de l'histoire locale de Plurien

« Quand arrive la Révolution, trois des cinq prêtres de Plurien prononcent le serment exigé par le décret sur la constitution civile du clergé.

Les deux autres, dont le recteur, l'abbé François LEMONNIER, très attachés à l'ancienne Église, refusent.

En février 1791, avec 196 prêtres du diocèse de Saint Brieuc, le recteur de Plurien approuve une déclaration intitulée « Exposition de la doctrine catholique sur les matières agitées de ce temps ».

Un état de tension se développe à Plurien entre le clergé non jureur et la municipalité. Cette tension revêt, de plus, un caractère familial pour ce qui concerne les deux principaux antagonistes, le maire et le recteur.

Le maire, François AMIOT, aïeul à la 5^{ème} génération de l'auteur de la présente plaquette, est en effet marié à Louise LEMONNIER, sœur du recteur.

La tradition orale familiale rapporte qu'en octobre 1791, avant son exil pour Jersey, où il devait décéder, le recteur François LEMONNIER dit sa dernière messe devant une église comble. Il monte en chaire pour annoncer son départ à ses paroissiens. Il va être remplacé par le citoyen curé Claude DROGUET, prêtre assermenté, originaire de Plévenon.

« Tout ce que dira cet homme, clame l'abbé LEMONNIER, ne sera que sacrilège ! »

Son beau-frère, le maire François AMIOT, qui assiste à la messe, se lève aussitôt et lui lance : « Vous êtes dans la chaire de vérité et vous ne faites que mentir ! »

À l'issue de la messe, le nouveau recteur se présente devant l'église, accompagné d'une troupe nombreuse de soldats, drapeau et tambours en tête. L'ex-recteur LEMONNIER l'interpelle : « Monsieur, que les temps sont changés ! Quand on m'installa recteur de Plurien, j'étais précédé de la Croix ! Et vous, vous vous faites suivre et précéder des baïonnettes ! »²

²AMIOT Pierre, L'église de Plurien, son Histoire, comité paroissial de Plurien, 1991, page 16

Cet épisode est-il la raison de l'installation d'un Christ dit de « Réparation » ?

Cf. Notice de Plurien (« Dictionnaire du patrimoine des communes des Côtes d'Armor », page 898), dans laquelle on peut lire, à la suite de la présentation de la chaire : [...] réalisée par un artisan local, auteur de nombreux Christs dits de « réparation », placés, après la Révolution, dans les églises de la région. On en trouve à Pléneuf, à Erquy et à Saint Alban.

Le métier de Gilles CHENU

Menuisier de village

Les menuisiers étaient régis par un code spécifique (source Gallica) :

Le terme "menuisier" provient du latin "minutiare" (rendre menu). Car, contrairement au charpentier qui travaille les grosses pièces de bois, le menuisier n'œuvre que sur des petites pièces (meublier, volets, panneaux, parquets...). Il est aussi appelé "charpentier de petite cognée". Si cette distinction est effective en 1280, le métier de menuisier s'est parfois confondu avec celui d'ébéniste ou de lambrisseur. On pouvait également appeler les menuisiers en fonction de leurs spécialités : huchers, huchiers, ou faiseurs de huche (spécialistes des meubles), huissiers faiseurs d'huis (spécialistes des portes et des fenêtres), lambrisseurs (murs intérieurs et plafonds) ... Pendant l'Ancien Régime, les menuisiers faisaient partie de la grande corporation des Charpentiers.

L'apprentissage dure quatre ans et tisse une relation très forte entre maître et apprenti. Un maître peut avoir un ou deux apprentis qu'il doit considérer comme des enfants : il leur garantit le couvert et le logis, ainsi que l'habillement et les outils. Comme dans beaucoup d'autres corporations, un aspirant doit, pour devenir maître, réaliser un chef-d'œuvre, c'est-à-dire un objet unique comme un escalier ou un objet de marqueterie.

À la fin du XVIII^e siècle, certaines traditions ancestrales du métier de menuisier se voient bouleversées. La suppression des corporations par Turgot en 1776 libère les pratiques professionnelles : désormais, un ébéniste aura le droit de faire le travail du menuisier et vice versa. Le système de l'apprentissage, hérité du Moyen Âge, vole en éclats : la transmission du savoir-faire sort d'un modèle filial.

Quelques réalisations de Gilles CHENU

La chaire de l'église de Plurien

Dans les églises, on a longtemps distingué le pupitre destiné à la lecture de l'épître du pupitre d'où était proclamé l'Évangile. Un troisième lieu était réservé à la parole du célébrant : la chaire, qui fit son apparition au moyen-âge. Destinée essentiellement à la prédication, elle était située au centre de la nef, où se tenait l'assemblée, et était assez élevée pour que le prêtre puisse être vu et entendu de tous. À Plurien, l'emplacement de la chaire répondait à ce principe, comme on peut le voir sur une carte postale ancienne qui daterait des années 1920. En général, en face de la chaire, se trouvait un crucifix de grande taille qui pouvait surplomber le « banc d'œuvre » destiné aux membres du conseil de fabrique.

Intérieur église de Plurien vers 1920

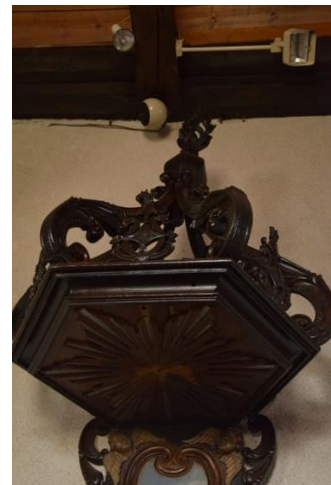


La chaire de l'église de Plurien a été déplacée au XXème siècle, pour être placée à la jonction du chœur et de la nef. Elle sert actuellement d'armoire de rangement du système de sonorisation.

Intérieur église de Plurien actuellement



Détails de la chaire



La chaire est surmontée d'un abat-voix destiné à mieux faire entendre les paroles du prédicateur. Une sculpture représentant vraisemblablement une colombe a disparu.

La chaire est composée d'une cuve à pans coupés ornée de quatre panneaux peints figurant les Évangélistes. Le cinquième panneau, entre la cuve et l'abat-voix, représente le Christ portant un agneau sur ses épaules (thème du bon pasteur). L'abat-voix est en forme de baldaquin dont

les branches, ornées de volutes, se rejoignent sous un pot à feu. La hauteur totale est de 3,5 mètres, les panneaux peints de la cuve ont une hauteur de 0,75 mètre³.

Une chaire, identique à celle de Plurien est réalisée par Gilles Chenu en 1772, pour l'église d'Hénansal. Elle est aujourd'hui supprimée.

Christ en croix

Actuellement, ce Christ en croix est situé sur le mur sud de la nef de l'église de Plurien, il est en bois polychrome, daté de la fin du 18^{ème} siècle, il mesure environ 2 mètres.⁴

Jusqu'à la moitié du 20^{ème} siècle, ce Christ en croix se trouvait sur le mur nord de la nef de l'église de Plurien, face à la chaire.



Balustrade :



La carte postale représentée ci-contre illustre le chœur de l'église de Plurien. Cette balustrade, séparant le chœur de la nef, séparait l'espace sacré de l'espace profane. Les fuseaux sont identiques aux fuseaux que l'on retrouve dans la chapelle du Vieux Bourg, paroisse de Fréhel.

À l'extérieur de Plurien, citons parmi ses plus beaux ouvrages : la balustrade, ou table de communion et le plancher du chœur de l'église d'**Hénansal**, réalisés en 1783 :

³ Notice de l'inventaire général des monuments et des richesses de la France, date de l'enquête 2005.

⁴ Notice de l'inventaire général des monuments et des richesses de la France, date de l'enquête 2005.

« Mobilier : Maître-autel du XVII^{ème} siècle, modifié en 1783 ; fonts à baldaquin du XVII^{ème} siècle, chaire de 1772, balustrade de chœur de 1783. Ces dernières œuvres, ainsi que la modification du maître-autel, sont dues à Du Bourg Chenu, de Plurien ; R. COUFFON »

La balustrade, qui comporte trois portes, s'allonge en ligne courbe et elle consiste en cinquante lyres ayant chacune cinquante-trois centimètres de haut sur vingt-quatre centimètres de large. Elles sont reliées entre elles par des guirlandes de fleurs de campanules, finement sculptées, mais fragiles.



description Balustrade munie de trois portes décrivant une ligne courbe. Elle comporte 50 balustres en forme de lyres. Les balustres sont reliés entre eux par des guirlandes de fleurs dont quinze ont disparu.

dimensions h = 67 ; l = 2286

siècle 4^e quart 18^e siècle

date(s) 1783

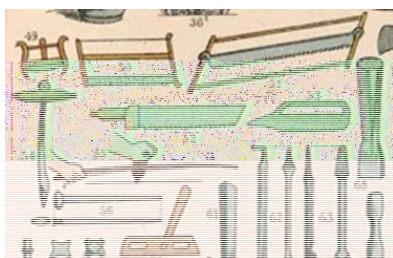
protection MH 1965/12/06 : classé au titre objet

Source, base Palissy

Quels étaient les outils utilisés à cette époque ?

L'encyclopédie Diderot-d'Alembert nous fournit d'intéressantes informations sur les outils utilisés à cette époque : scies (tournante, à tenons, de marqueterie, égoïne, ...), maillets, marteaux, équerres, pointes à tracer, compas, vilebrequin, compas, mèches à percer, ...

Il est fort probable que de tels outils ont été utilisés à Plurien pour la réalisation des ouvrages religieux.



En conclusion, à l'image de Gilles CHENU, de nombreux artisans de village ont œuvré pour embellir les lieux de leur vie quotidienne. Leurs traces se sont peu à peu perdues, mais leurs œuvres ont perduré, pour le plus grand bénéfice des générations actuelles. Ces œuvres témoignent d'un savoir faire en voie de disparition et présentent bien souvent des trésors d'ingéniosité. Faute d'archives familiales, les traces de ces artisans sont vouées à l'oubli.

Jean-Luc STRUGAREK